

Mars 2018

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal tenue le 5 mars 2018 à 19h00, à la salle du conseil située au 22, rue de l'église, à Lac-Frontière à laquelle sont présents :

Messieurs	Alain Robert	Maire
	Serge Blais	Conseiller #1
	Jacques Lapointe	Conseiller #2
	Pierre-Paul Caron	Conseiller #3
	Martin Fournier	Conseiller #4
	Réjean Tardif	Conseiller #5
Madame	Ghislaine Fradette	Conseillère #6

Ouverture de la séance

Formant quorum, la séance est ouverte à 19h00, sous la présidence d'Alain Robert, maire, Madame Nicole Gautreau fait fonction de secrétaire.

2- Adoption de l'ordre du jour # 180324

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour transmis par la secrétaire ;
IL EST PROPOSÉ PAR Serge Blais, APPUYÉ Ghislaine Fradette ET RÉSOLU PAR LES CONSEILLERS que l'ordre du jour soit adopté.

- 1- Ouverture de l'assemblée
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption du procès-verbal du 5 février 2018
- 4- Acceptation des comptes de la municipalité et de l'Ôtel
- 5- Adoption du Rapport d'activités du Service de sécurité incendie
- 6- Proposition d'adhésion au Service de loisirs intermunicipales du Parc des Appalaches
- 7- Soumission pour l'installation d'une vanne régulatrice au Poste de chloration
- 8- Demande de commandite pour le Gala Méritas 2018
- 9- Dépôt du formulaire DGE-1038 « Liste de donateurs et rapport des dépenses » des élus
- 10- Conversion de la fournaise à l'huile de l'édifice municipal
- 11- Congrès annuel de l'ADMQ
- 12- Pétition pour sécuriser et faciliter l'accès aux boîtes à lettre des résidents
- 13- Résolution Journée nationale de la santé et de la condition physique
- 14- Résolution pour l'étude de la mise en commun des services municipaux de la MRC
- 15- Tarifs 2018 pour le camping : passants, chalets, entrées, bois, embarcations, etc.
- 16- Ventes pour non-paiement de taxes
- 17- Changement des serrures des édifices municipaux
- 18- Demandes de don et contribution financière
 - 18.1- Fondation de la Maison d'Hélène
 - 18.2- Souper bénéfique de l'Entraide Pascal-Taché
- 19- Informations & Correspondances
- 20- Varia :
 - 20.1- Installation d'une ligne téléphonique à l'Ôtel
 - 20.2- Résolution pour le bingo du centenaire
 - 20.3- Règlement sur le Traitement des élus
 - 20.4- Projet de passerelle du Parc des Appalaches
 - 20.5- Réparation du terrain de balles
- 21- Période de questions
- 22- Fin de l'assemblée

3- Adoption du procès-verbal du 5 février 2018 #180325

CONSIDÉRANT QUE copie du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 5 février 2018 a été expédiée à tous les membres du conseil avant la tenue de la présente session ;

IL EST PROPOSÉ PAR Martin Fournier

APPUYÉ PAR Ghislaine Fradette ET RÉSOLU par les conseillers que le procès-verbal soit et est approuvé tel que présenté.

4- Acceptation des comptes de la Municipalité et de l'Ôtel #180326

IL EST PROPOSÉ PAR Réjean Tardif, APPUYÉ PAR Martin Fournier ET RÉSOLU par les conseillers que les déboursés suivants soient approuvés tel que présentés.

LISTE DES DÉBOURSÉS

Municipalité 18 065,90 \$

L'Ôtel 2 197,71 \$

Les conseillers ont pris connaissance de la liste des salaires nets émis en février 2018 pour un montant de 3834.49 \$.

Je, soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-après décrites sont projetées par ce conseil;

Nicole Gautreau, Directrice générale

5- Rapport d'activités du Service de sécurité incendie # 180327

Le rapport d'activités du Service de Sécurité incendie pour l'année 2017 a été remis aux élus.

IL EST PROPOSÉ PAR Réjean Tardif

APPUYÉ PAR Jacques Lapointe ET RÉSOLU UNANIMEMENT par les conseillers

Que le Rapport d'activités du Service de sécurité incendie pour l'année 2017 soit accepté, tel que présenté.

6- Adhésion au Service des loisirs inter-municipal du Parc des Appalaches 2018 #180328

Considérant que la proposition de renouvellement de l'adhésion de la municipalité au regroupement des municipalités du Parc des Appalaches pour le maintien du Service de loisir inter-municipal du Parc des Appalaches a été remis à tous les membres du conseil ;

Considérant que l'offre de services et les objectifs proposés pour le Service de loisirs déposés par le regroupement des municipalités du Parc des Appalaches, pour l'année 2018, prévoit le Plan d'action suivant :

- Soutenir l'organisation d'activités municipales de loisirs;
- Augmenter l'accessibilité et l'offre d'activités de loisirs;
- Unifier les municipalités pour une offre de loisir globale;
- Identifier les besoins de la population;
- Intégrer les saines habitudes de vie aux différentes activités;

Considérant qu'une contribution de 750\$, par municipalité, est nécessaire pour compléter le financement pour la poursuite du Service de loisirs inter-municipal du Parc des Appalaches;

IL EST PROPOSÉ PAR Martin Fournier

APPUYÉ PAR Réjean Tardif ET RÉSOLU UNANIMEMENT par les conseillers

d'adhérer au regroupement des municipalités du Parc des Appalaches comme contribution à la mise en œuvre du Service de loisirs inter-municipal du Parc des Appalaches et de verser le montant de 750 \$.

7- Soumission pour l'installation d'une vanne régulatrice au Poste de chloration # 180329

Attendu que l'installation d'une vanne régulatrice de pression 2 pouces est nécessaire afin de contrôler le débit d'eau de l'aqueduc ;

Attendu que que ces travaux furent ajoutés à notre Programmation de la TECQ 2014-2018 et qu'ils ont été approuvés par le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;

Attendu que nous avons reçu une soumission de SM-eau-Expert inc. au montant de 6 800 \$ pour l'installation d'une vanne régulatrice, d'un réservoir d'air incluant les accessoires, la main d'œuvre et le transport ;

IL EST PROPOSÉ PAR Serge Blais

APPUYÉ PAR Pierre-Paul Caron ET RÉSOLU par les conseillers

Que la soumission de SM-eau-Expert inc est acceptée au montant de 6 800 \$ plus taxes pour l'installation d'une vanne régulatrice au Poste de chloration.

8- Demande de commandite pour le Gala Méritas 2018 # 180330

La municipalité a reçu une demande de commandite pour le Gala Méritas 2018 de l'École secondaire Saint-Paul;

IL EST PROPOSÉ PAR Martin Fournier,

APPUYÉ PAR Ghislaine Fradette ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Que la municipalité donne trois méritas de 50.00 \$ chacun à trois étudiants de la municipalité que l'école choisira selon les mérites culturels, sportifs et académiques. Ces méritas seront remis aux étudiants lors de la soirée de jeudi le 7 juin 2018 qui se tiendra l'école secondaire.

9- Dépôt du formulaire DGE-1038 « Liste de donateurs et rapport des dépenses » des élus

Tous les élus ont rempli et déposé le formulaire DGE-1038 « Liste des donateurs et rapport des dépenses » conformément à la loi. Il n'y a eu aucun donateur et aucune dépense encourue pour les élus et les formulaires remplis ont été envoyés à la Direction générale des élections, tel que requis.

10- Conversion de la fournaise à l'huile de l'édifice municipal

Ce point de l'ordre du jour est reporté à une séance ultérieure.

11- Congrès annuel de l'ADMQ #180331

IL EST PROPOSÉ PAR Martin Fournier

APPUYÉ PAR Réjean Tardif ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Que le conseil municipal autorise la directrice générale a assisté au congrès annuel de l'ADMQ qui se tiendra au Centre des Congrès de Québec les 13, 14 et 15 juin 2018 et que toutes les dépenses reliées soient acceptées dont la tarification au montant de 524 \$ plus taxes.

12- Sécuriser et faciliter l'accès aux boîtes à lettres des résidents de la Municipalité de Lac-Frontière # 180332

Attendu que plusieurs de nos résidents sont à mobilité réduite ;

Attendu que nous avons des résidents qui vont chercher leur courrier avec leur petite famille ;

Attendu que la moyenne d'âge de la municipalité est assez élevée ;

Attendu que les serrures et les portes des boîtes aux lettres sont souvent gelées, que le terrain est en pente et qu'il s'accumule beaucoup d'eau qui se transforme en glace et qui mets en danger les résidents ;

Attendu que les serrures et les portes des boîtes aux lettres sont très souvent gelées, que le terrain est en pente et qu'il s'accumule beaucoup d'eau qui se transforme en glace et qui mets en danger els résidents ;

Attendu que la municipalité n'a pas les ressources financières nécessaires pour se défendre dans une action en responsabilité civile, s'il y avait lieu ;

Attendu que la municipalité doit s'assurer et veiller à la protection de ses résidents ;

IL EST PROPOSÉ PAR Serge Blais

ADOPTÉ PAR Réjean Tardif ET RÉSOLU PAR LES CONSEILLERS

Que la municipalité de Lac-Frontière demande à Postes Canada d'installer un toit au-dessus des boîtes aux lettres situées à l'extérieur à l'avant de l'édifice municipal.

Que la municipalité s'engage à niveler le terrain afin d'éliminer la pente ainsi qu'à fournir un éclairage approprié lorsque le toit de Postes Canada sera installé.

13- Résolution Journée nationale de la santé et de la condition physique #180333

ATTENDU QUE

- Le Parlement du Canada souhaite sensibiliser les Canadiens aux bienfaits de l'activité physique et les encourager à augmenter leur niveau d'activité physique et leur participation aux sports récréatifs et aux activités de conditionnement physique;
- il est dans l'intérêt du Canada d'améliorer la santé des Canadiens et d'alléger le fardeau que fait peser la maladie sur les familles et le système de santé canadiens;
- beaucoup d'administrations locales disposent d'installations publiques pour favoriser la santé et la bonne condition physique de leurs citoyens;
- le gouvernement du Canada souhaite encourager les administrations locales à faciliter la participation des Canadiens aux activités physiques saines;
- le gouvernement du Canada souhaite encourager les administrations locales, les organisations non gouvernementales, le secteur privé et l'ensemble des Canadiens à reconnaître le premier samedi de juin comme la Journée nationale de la santé et de la condition physique, et à organiser ce jour-là des activités et des initiatives mettant en relief l'importance des installations de sport et de conditionnement physique et favorisant leur fréquentation;
- les montagnes, les océans, les lacs, les forêts, les parcs et les milieux sauvages du Canada offrent des occasions de loisirs récréatifs et de conditionnement physique;
- la Semaine canadienne de l'environnement est observée partout au pays au début de juin et que la marche et la bicyclette sont d'excellents moyens de réduire la pollution causée par les véhicules et d'améliorer la condition physique;
- la proclamation du premier samedi de juin comme Journée nationale de la santé et de la condition physique offre un moyen de plus d'encourager les Canadiens à participer aux activités physiques et à contribuer eux-mêmes à leur santé et à leur bien-être;

IL EST PROPOSÉ PAR Martin Fournier

ADOPTÉ PAR Pierre-Paul Caron ET RÉSOLU PAR LES CONSEILLERS

Que la municipalité proclame samedi, le 2 juin 2018 Journée nationale de la santé et de la condition physique et qu'une marche sera organisée à cet effet.

14- Mise en commun des service municipaux de la MRC # 180334

- Considérant que** les quatre municipalités du sud de Montmagny souhaitent la mise en commun de services municipaux ;
- Considérant que** la MRC de Montmagny a reçu une offre de la FQM pour une étude préliminaire au montant de 4 826.00 \$ plus les frais de déplacement ;
- Considérant que** la MRC a déposé le projet d'étude pour financement au Pacte rural régional ainsi qu'au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) ;

IL EST PROPOSÉ PAR Serge Blais,

ADOPTÉ PAR Réjean Tardif ET RÉSOLU PAR LES CONSEILLERS

QUE la municipalité de Lac-Frontière mandate la MRC de Montmagny pour le dépôt du projet d'étude entre les quatre municipalités du sud au Pacte rural régional suite à l'offre de la FQM ainsi qu'au MAMOT pour financement.

15- Tarifs 2018 pour le camping : passants, chalets, entrées, bois, embarcations #180335

IL EST PROPOSÉ PAR Martin Fournier,

APPUYÉ PAR Réjean Tardif ET RÉSOLU UNANIMEMENT,

Que la municipalité augmente les terrains pour passants pour la saison 2017 tel que discuté lors de cette séance et que les tarifs des terrains pour saisonniers seront augmentés en 2019 tels que : un terrain 2 services sera 750 \$ plus taxes et un terrain 3 services 825 \$ plus taxes.

Qu'il n'y aura pas d'augmentation pour les chalets, les embarcations et les entrées en 2017 mais le paquet de bois est augmenté à 6 \$ taxes incluses.

16- Ventes pour non-paiement de taxes #180336

CONSIDÉRANT QUE la secrétaire-trésorière et directrice générale a dressé un état indiquant les immeubles sur lesquels les taxes imposées n'ont pas été payées en tout ou en partie conformément aux dispositions de 1022 et suivants du code municipal ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Ghislaine Fradette

APPUYÉ PAR Martin Fournier et RÉSOLU UNANIMEMENT

DE PRENDRE ACTE du dépôt de la liste des taxes impayées.

D'ORDONNER la vente pour taxes des immeubles sur lesquels des taxes impayées n'ont pas été payées en tout ou en partie sur les immeubles qui ont été présentés au conseil.

- Matricule numéro 4068 92 7390 0 000 0000, lot 15-1, Rang 11 Canton Talon
Adresse : 120, route 204, Lac-Frontière (Québec) G0R 1T0

- Matricule numéro 4270 73 5246 0 000 0000, lot 25-P, Rang 11 Canton Talon
Adresse : 181, route 204, Lac-Frontière (Québec) G0R 1T0

DE DEMANDER à la secrétaire-trésorière et directrice générale de transmettre la présente résolution à MRC de Montmagny afin que celle-ci procède, jeudi le 14 juin 2018, à la vente par enchère publique des immeubles en question.

DE MANDATER la directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Nicole Gautreau et/ou Monsieur le Maire Alain Robert, à enchérir et acquérir ces immeubles au montant des taxes, en capital, intérêt et frais, plus montant suffisant pour satisfaire toute créance prioritaire ou hypothécaire d'un rang antérieur ou égal à celui des taxes municipales. (1038 C.M.)

17- Changement des serrures des édifices municipaux #180337

IL EST PROPOSÉ PAR Réjean Tardif

APPUYÉ PAR Jacques Lapointe ET RÉSOLU par les conseillers que la municipalité

Que les serrures du poste de chloration, de la porte d'entrée de l'édifice municipal et du bureau municipal soient changées par mesure de sécurité. À l'avenir, toutes les clés remises seront inscrites et signées dans un registre à cet effet.

18- Demandes de don et contribution financière

18.1- Fondation de la Maison d'Hélène #180338

La municipalité a reçu une demande de don de la Fondation de la Maison d'Hélène de Montmagny.

IL EST PROPOSÉ PAR Pierre-Paul Caron

APPUYÉ PAR Serge Blais ET RÉSOLU par les conseillers

que la municipalité fasse parvenir un dont de 50 \$ à la Fondation de la Maison d'Hélène qui sera un centre de soins palliatifs.

18.2- Souper bénéfique de l'Entraide Pascal-Taché

La municipalité a reçu une invitation au souper-bénéfice de l'Entraide pascal-Taché au coût de 50 \$ du billet. Cette invitation n'a pas été retenue.

19- Informations & Correspondances

- Une demande de L'ÉcoRéussite pour qu'un représentant municipal participe au regroupement.
- Une invitation de la Sécurité civile à une conférence téléphonique mardi le 6 mars à 10h30 en lien avec les inondations printanières.
- Une invitation à la Soupe au bouton, vendredi 23 mars à 13h au sous-sol de l'Église Saint-Thomas de Montmagny.

20- Varia

20.1- Installation d'une ligne téléphonique à l'Ôtel

Le comité de l'Ôtel a demandé qu'une ligne téléphonique soit installée à l'église. M. Alain Robert est en communication avec Sogetel pour négocier les coûts reliés aux différents services de la municipalité offerts par Sogetel donc ce point est reporté à une séance ultérieure.

20.2- Résolution pour le bingo du centenaire #180339

IL EST PROPOSÉ PAR Serge Blais,

APPUYÉ PAR Ghislaine Fradette ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Que le conseil municipal autorise la tenue d'un bingo, vendredi, le 5 juillet 2019 à 19h dans le cadre des festivités du centenaire. Le bingo aura lieu dans un chapiteau qui sera localisé sur un terrain appartenant à la municipalité.

20.3- Règlement sur le Traitement des élus #180340

IL EST PROPOSÉ PAR Martin Fournier

APPUYÉ PAR Réjean Tardif ET RÉSOLU par les conseillers

Qu'il n'y aura pas de nouveau règlement en ce qui concerne le Traitement des élus et que le règlement numéro 88-02 restera en vigueur. Pour l'année 2018, l'augmentation des salaires et allocations des élus sera selon l'indexation du coût de la vie de 1.2%, rétroactif au 1^{er} janvier 2018.

20.4- Projet de passerelle du Parc des Appalaches #180341

Étant donné que le Parc des Appalaches a présenté ses projets pour l'année 2018 lors de leur dernière réunion et que la passerelle du bassin de prise d'eau située sur le territoire de la municipalité est à changer.

Étant donné que le coût de ce projet est 3 500 \$ et qu'un montant de 2 800 \$ proviendra du Pacte rural, une contribution de 700 \$ est donc demandée à la municipalité.

IL EST PROPOSÉ PAR Réjean Tardif

APPUYÉ PAR Serge Blais ET RÉSOLU par les conseillers

Que la municipalité accepte de verser un montant de 700 \$ en tant que partenaire pour la réalisation du projet de la passerelle du bassin de prise d'eau.

20.5- Réparation du terrain de balles #180342

Étant donné que le terrain de balles a été endommagé pendant l'hiver et que la municipalité a reçu une soumission de Alain Duquette au montant de 250 \$ pour la réparation.

IL EST PROPOSÉ PAR Martin Fournier

APPUYÉ PAR Réjean Tardif ET RÉSOLU par les conseillers

Que la municipalité fera réparée le terrain de balles au coût de 250 \$ plus taxes au début de l'été.

21- Période de questions

Aucune question

22- Levée de l'assemblée #180343

IL EST PROPOSÉ PAR Serge Blais,

APPUYÉ PAR Pierre-Paul Caron ET RÉSOLU UNANIMEMENT de lever la séance, il est 21h05.

Je, Alain Robert, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

Alain Robert, maire

Nicole Gautreau, directrice générale